



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-six le 27 avril à 18h45
En exercice : 19 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
Présents : 17 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Votants : 19 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 20/04/2026

Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Laetitia PRADINES, Sébastien GAGNE, Valérie GAGNE, Gilles AUDRAS, Rachel MORELL, Stéphane MAURIN, Anne-Marie TORE, Nicolas REYMOND, Maribel VALETTE, Alexis LHOSTE, Nathalie MICHEL, Christian GIRARD, Violaine MIRMAND, Sophie PREYNAT, Nicolas PASTRE.

Absents : Roland SEUX qui a donné procuration à Michel BEGON.
Myriam SAGNARD qui a donné procuration à Nathalie MICHEL

Secrétaire de séance : Nathalie MICHEL

OBJET : Vote du budget primitif annexe « Les Rives de la Sumène » 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable,

Vu le compte financier unique 2025,

Vu la délibération d'affectation du résultat,

Après avoir entendu la présentation générale du budget primitif annexe « Les Rives de la Sumène » de l'exercice 2026,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** l'adoption du budget primitif annexe « Les Rives de la Sumène » pour l'année 2026 présenté par l'adjoint aux finances, ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant à :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	30 505,00 €	30 505,00 €
Investissement	33 807,18 €	51 422,50 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution du présent budget.

Le Maire,
Franck PAILLON

Fait et délibéré le 27/04/2026
Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance,
Nathalie MICHEL